



Compte-rendu du Comité Social d'Administration Local du 20 juin 2023

En réponse à notre déclaration liminaire, le Président a indiqué qu'il avait juste mis fin à une situation qui n'était pas pérenne, et qu'il n'avait, a priori, pas d'autre choix... Nous avons rétorqué que la création d'un nouvel emploi technique aurait pu être envisagée et demandée à la Direction Générale. Sur la moralité fiscale de l'entreprise prestataire, il a précisé qu'il ignorait de quoi nous parlions, et qu'il étudierait ce point...

Il est également revenu sur la nouvelle obligation faite aux contribuables de renseigner *Gérer Mes Biens Immobiliers* et a convenu que la mise en place de cette application avait été génératrice de stress et de pression pour les agents des SIP et du SDIF.

- ***Election des représentants du personnel au Conseil Médical : vote des représentants du personnel titulaires du CSAL (pour avis).***

Il s'agit d'un scrutin uninominal à un tour. Une liste de dix-neuf candidats volontaires a été arrêtée pour la DDFP de la Sarthe. Quinze personnes ont été élues et classées par les seuls représentants titulaires du CSAL. Nous avons dénoncé cette situation inédite, qui n'a pour seul but, à nos yeux, de court-circuiter les organisations syndicales et de remettre en cause la représentativité issue des dernières élections professionnelles. Nous avons également précisé qu'il n'était pas anodin de siéger en Conseil Médical. Une technicité particulière s'impose car les situations qui y sont évoquées sont souvent difficiles.

La liste des 15 candidats sera publiée prochainement sur ULYSSE.

- ***Approbation des PV des CSAL des 17 janvier et 26 janvier 2023.***

Les PV ont été approuvés.

- ***Bilan de la campagne 2022 (gestion 2021) d'entretien professionnel et point sur la campagne 2023 (pour information).***

Seuls 5 agents ont présenté un recours hiérarchique en 2022 (3 ont fait un recours en CAPL). Nous avons dénoncé le parcours du combattant qu'est devenue la procédure de recours ainsi que l'importance

qu'allait prendre la notation tant en matière de mutation (augmentation des postes aux choix) qu'en matière de rémunération avec l'application des LDG. Nous avons également fortement critiqué la mise en place d'ESTEVE pour la campagne 2023 qui met presque exclusivement l'accent sur les capacités managériales pour ce qui concerne les cadres A+ et A.

Nous avons également rappelé l'incohérence du système actuel où le notateur direct est désormais aussi l'encadrant direct. Le recours hiérarchique étant désormais le chef de service.

Néanmoins, pour ce qui concerne l'année 2023, il n'y a, à ce jour, que 2 appels en CAPN suite aux quatre recours hiérarchiques déposés.

- **Fermeture de la caisse du SIP de La Flèche au 1^{er} septembre 2023 (pour avis).**

Comme de nombreuses avant elle, la caisse du SIP de La Flèche n'encaissera plus de numéraire au 1^{er} septembre 2023. Comme d'habitude, les raisons données sont le faible nombre de paiement en numéraire effectué mais vous pourrez toujours aller chez le buraliste. A ce jour, deux caisses en numéraire restent en activité en Sarthe (CDFP du Mans et SGC Le Mans Métropole et Amendes).

Un vote contre unanime a bien évidemment été rendu. Ce point sera donc représenté lors d'un prochain CSAL.

- **Point sur la situation du service départemental de l'enregistrement (pour information).**

Le SDE et le SPF sont passés en gestion conjointe et gérés désormais par un seul chef de service. La responsable du SDE partira officiellement le 1^{er} juillet 2023. La responsable du SPF gère néanmoins le SDE depuis le 16 mai.

Un adjoint sera nommé au SDE au 1^{er} septembre 2023. En attendant, un cadre A de la direction et l'EDR apportent leur soutien au SDE. Un apprenti sera également recruté à la rentrée et affecté au SDE pour une année.

D'après le responsable du Pôle, le SDE parvient peu à peu à combler son retard. Pour exemple, le délai de traitement des dons manuels s'est fortement raccourci, le SDE traite à ce jour les dons manuels passés en mars 2023.

Le responsable de Pôle estime que l'E-enregistrement guidé par nos services est également source de gain de temps. L'élargissement de cette possibilité auprès des notaires lui semble également une bonne idée. Nous lui avons quand même fait remarquer que les notaires n'étaient pas des philanthropes, et qu'il y avait fort à parier qu'à terme ils facturent cette prestation... Quoiqu'il en soit, l'externalisation et la numérisation de nos missions continue sa progression...

- **Questions diverses.**

Nous avons demandé si l'administration avait une idée de la date à laquelle nous pourrions disposer du règlement intérieur du CSAL qui siège depuis janvier, mais dont la création date de 2019. Le Président n'a pas pu apporter de réponse, son adjointe pense que ce ne sera pas avant la fin de l'année.

Nous avons demandé si le bilan du NRP au plan local allait bien nous être présenté ? Le Président a répondu que ce point était toujours d'actualité, mais qu'à ce jour, il ne pouvait que présenter un bilan partiel.

Déclaration liminaire au Comité Social d'Administration Local du 20 juin 2023

Monsieur le Président,

Didier nous a quittés... C'était le 28 avril dernier... Didier est parti, discrètement, comme à son habitude, peut-être un peu amer, même s'il s'est presque excusé de devoir nous quitter alors qu'il lui restait tant à faire au sein de notre direction.

C'est dommage parce que Didier était plus qu 'utile... Il était indispensable, voire vital au fonctionnement de notre bâtiment de l'avenue De Gaulle. D'ailleurs, ce n'est pas pour rien si le prénom Didier d'origine latine est dérivé de « desiderius », qui signifie désiré, ou encore attendu...

Didier, Monsieur le Président, peut-être ne l'avez-vous jamais croisé, peut-être même ignoriez-vous son existence, car il est vrai qu'il n'était que vacataire. Didier, c'était « le gars » qui triait le courrier. C'était celui qui ouvrait les portes le matin à 7h30 et les fermait le soir à 19h. C'était lui qui arrangeait tout le monde quand un besoin de mobilier se faisait sentir ou qu'il s'agissait de trouver et faire nettoyer une salle pour une réunion impromptue. C'était la petite main bricoleuse qui dépannait la chasse d'eau défectueuse du 4^{ème} ou qui débloquait une porte de bureau coincée du 3^{ème}. C'était celui qui trouvait une armoire pour l'agent du SIE, ou un caisson pour le contrôleur de la Paierie. C'était l'agent de liaison qui transmettait les informations aux employés de la controversée société de nettoyage dont le nom ne mérite pas de figurer dans cette liminaire.

Bref, c'était le bon génie prêt à se plier en quatre pour rendre service aux agents du site. Beaucoup pourraient témoigner de son efficacité tant son activité a été féconde lors de son court mais fructueux passage au CDFP de l'avenue De Gaulle. Nous pensons à une collègue en par-

ticulier, qui a eu la chance de bénéficier de sa présence lors d'un incident survenu un matin tôt au sous-sol du bâtiment... En plus, ce qui ne gâtait rien, Didier était sympa...

En ce sens, Didier aurait presque pu être le héros d'un film... Pour notre part, on le verrait bien jouer au sein d'une équipe de football comme buteur, voire comme gardien de but providentiel... D'ailleurs, à bien y réfléchir, il semble bien qu'il nous ait dit un jour avoir joué au football à la fin des années 1990... A un niveau assez haut même...

Mais, Monsieur le président, Didier est parti, victime des restrictions budgétaires, ou tout simplement de vos choix... A sa place, c'est désormais une société du domaine de la sécurité qui ouvre et ferme les portes. C'est cette société qui... en fait ne fait rien d'autre... Et puis, mais vous nous direz que ça n'a rien à voir, à en croire les bruits de couloir, cette société ne serait pas tout à fait en règle vis-à-vis de notre administration...

Pourtant, Monsieur le Président, n'est-ce pas vous qui, étonné par le manque de candidats intéressés pour rejoindre les rangs de notre administration, avez paradoxalement lancé une réflexion dans le cadre d'un groupe de travail sur l'attractivité de la DGFIP ? N'est-ce pas vous qui nous demandez quelles pistes pourraient être creusées pour attirer de nouveaux collègues ?

Vous nous auriez demandé ça un peu plus tôt, on vous aurait sûrement répondu qu'on pourrait déjà garder Didier...

Et puis, pour en revenir à l'ordre du jour de ce Comité Social, il faut bien vous dire, Monsieur le Président, que Didier souhaitait s'inscrire dans la durée au sein de notre administration. Il nous avait ainsi confié un peu avant de partir qu'il souhaitait se porter candidat en tant que représentant du personnel au tout nouveau Conseil Médical. Nul doute qu'il y aurait fait bonne figure... Finalement, Monsieur le Président, c'est aussi une prometteuse carrière de représentant du personnel que vous avez choisi d'étouffer dans l'oeuf... Même si sur ce sujet de la mise en place des Conseils Médicaux, il y a beaucoup à redire...

Monsieur le Président, pour conclure cette déclaration liminaire, il nous reste une information à vous communiquer. Nul doute que vous vous en réjouirez... Nous avons revu Didier la semaine dernière, il a réussi à rebondir et à décrocher un petit CDD. Il est resté dans notre administration. Il est désormais contractuel dans l'Orne où il occupe le poste de directeur départemental pour les trois prochaines années...